



SAINT-ETIENNE DE-GOURGAS

Procès-Verbal Séance du 21 septembre 2026

Date de la convocation : 11 septembre 2026

Présents : Mesdames BATACHE Carmen, RUDEL Amandine, AMPOSTA Chloé, AUDRY Océane, KOEHLER Pauline, GROS Sophie, **Messieurs** REQUI Jean-Luc, BOURGADE Cyril, REVERBEL Olivier, CORROCHANO Daniel, OLLIER Christian, CAUBEL Jean-Marc, FARRIÉ Nicolas, CAUBEL Jean-Marc

Absent : Monsieur MESCHLER Florian

Madame KOEHLER Pauline a été nommée secrétaire de séance.

1- Approbation PV Conseil Municipal 5 juin 2026

Les séances publiques du Conseil Municipal donnent lieu à l'établissement d'un procès-verbal ayant pour objet d'établir et de conserver la mémoire du déroulement de la séance. **Après en avoir débattu, à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du 5 juin 2026 est approuvé.**

2- Renouvellement Ligne de trésorerie

Monsieur le Maire rappelle que les lignes de trésorerie permettent de financer les travaux dans l'attente du versement des subventions obtenues, dans le cas où la trésorerie de la Commune serait insuffisante. Ces lignes de trésorerie doivent être remboursées dans l'année, à réception du montant des subventions. **Monsieur le Maire propose** de renouveler la ligne de trésorerie, pour un montant de 100 000 euros. **Où l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal accepte** le renouvellement de cette ligne de trésorerie et autorise Monsieur le Maire à signer le contrat.

3- Rapport Syndicat Centre Hérault 2025

Monsieur Le Maire expose les chiffres clés du rapport annuel 2025 du Syndicat Centre Hérault. **Le Conseil, après avoir entendu l'exposé de Monsieur Le Maire, et après en avoir délibéré, approuve** le rapport 2025 du SCH.

4- Désignation élu référent SCH

Monsieur le Maire explique que le Syndicat Centre Hérault propose aux 77 communes de son territoire de désigner un élu relais titulaire et un élu relais suppléant sur les thématiques « Déchets et Economie circulaire ».

Le Conseil, Où l'exposé de Monsieur Le Maire, et après en avoir délibéré désigne Monsieur OLLIER Christian comme titulaire et Monsieur FARRIÉ Nicolas comme suppléant.

5- Désignation élu correspondant incendie et secours

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il convient de désigner un correspondant Incendie et Secours au sein de l'assemblée délibérante. **Le Conseil, Où l'exposé de Monsieur Le Maire, et après en avoir délibéré** désigne Monsieur BOURGADE Cyril.

6- Urbanisme pose climatiseur

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il convient de rappeler la réglementation concernant la pose de climatisations ainsi que les préconisations du PLUI du Lodévois et Larzac. Le Code de l'Urbanisme stipule que tous les travaux modifiant l'aspect extérieur d'un bâtiment existant doivent être précédés d'une déclaration préalable, cela inclut les installations de climatisations. Le PLUI mentionne que les climatiseurs ne doivent pas être visibles depuis l'espace public.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Le Maire, et après en avoir délibéré, approuve la nécessité de rappeler que la pose de climatisations exige au préalable le dépôt d'une déclaration préalable en Mairie.

7- Tarifs

Monsieur le Maire présente les différents tarifs pratiqués dans le règlement locatif de la salle polyvalente, un tarif de 50€ mensuel a été validé pour faciliter le lancement d'une activité sportive hebdomadaire non associative.

Après avoir entendu l'exposé du Maire, le Conseil Municipal décide de valider les tarifs présentés.

8- Projet rénovation énergétique Ecole-Mairie :

Monsieur le Maire rappelle la délibération du 20 avril 2026 et explique au Conseil Municipal qu'il y a lieu de déposer une demande de subvention auprès de l'Etat et de la Région pour réaliser les travaux d'économies d'énergie mis en avant dans l'étude ACTEE réalisée en 2025 sur le bâtiment communal réunissant la Mairie et l'école communale. Le projet comporte les dépenses suivantes : remplacement du mode de chauffage, isolation par l'extérieur et les combles, changement de menuiseries, installation système de VMC.

Les dépenses totales estimées du projet s'élèvent à 250 000€ HT, le plan prévisionnel de financement sera élaboré de la façon suivante : subventions 60% Etat (fonds vert) et 20% Région (FEDER) / 20% en fonds propres (commune).

Où l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal autorise le dépôt d'une demande de subvention à hauteur de 60% auprès des services de l'Etat et à hauteur de 20% auprès de la Région pour réaliser les travaux d'économies d'énergies sur le bâtiment Mairie-Ecole communale.

- Questions Diverses :

Monsieur Cyril BOURGADE dresse un bilan positif des réunions de quartier et confirme qu'un article paraîtra pour présenter les demandes des habitants et les travaux déjà réalisés par la commune.

Il évoque aussi la réunion avec le CPIE au sujet des « pollinisateurs », une discussion s'amorce entre les membres du groupe de travail « aménagement et espaces verts » sur les pistes de réflexion liées aux OLD et aux actions à mener en qualité de « commune verte » (verger communal, jardins partagés, intervention chenilles processionnaires etc...).

Le groupe de travail s'élargit pour être rebaptisé « biodiversité et questions environnementales ».

Monsieur le Maire rappelle la baisse des effectifs pour cette rentrée scolaire 2026-2027 : 46 élèves contre 59 élèves en 2025-2026.

Il évoque aussi l'avancée des travaux menés en régie pour le projet de MAM à accueillir au gîte municipal et l'arrêt d'activité au four d'Aubaygues par la boulangère du hameau.

Madame Elodie GUICHARD Conseillère aux festivités évoque les thèmes abordés en réunion plénière de l'Espace de Vie Sociale (EVS du PONT) et précise les dates et événements à organiser :
Marché de Noël le dimanche 6 décembre 2026 et goûter pour les seniors le lundi 4 janvier 2027.

L'événement du 21 août en partenariat avec Hérault Sport a connu un vif succès. Notre village a été classé en 3^{ème} position/14 pour le nombre de kilomètres parcourus à vélo. Une expérience sportive à renouveler compte-tenu de sa fréquentation par les habitants de la commune, des associations et des producteurs locaux.

Monsieur Olivier REVERBEL Adjoint au Maire évoque la date du vendredi 18 décembre pour organiser un événement fédérateur, entre les membres du conseil municipal et l'ensemble du personnel : agents communaux, agents du périscolaire et corps enseignant de l'école.

Monsieur Le Maire met au débat la requête d'une habitante de St Etienne le Haut concernant l'extinction nocturne des cloches. Après vote, le conseil municipal à une large majorité (13/14 votants), décide de ne pas modifier le fonctionnement actuel des sonneries.

Monsieur Nicolas FARRIE sensibilise les membres du Conseil Municipal aux thématiques présentées dans la commission du Pays Cœur d'Hérault « Plan climat air-énergie territorial » (PCAET) du 3 septembre dernier. Pour en savoir plus consultez le site du Pays Cœur d'Hérault :

« [PCAET : qu'est-ce que c'est ? | Pays Cœur d'Hérault](#) »

Dans le cadre de la tenue du festival des fourmilières, l'association l'OUSTALITE a sollicité le prêt de la salle polyvalente. La commune a proposé la date du 3 octobre 2026. Pour des questions d'organisation cette solution n'a pu être retenue par l'organisateur.

Le prêt de la salle polyvalente à des organisations politiques est évoqué, sans prendre position sur une telle éventualité qui devra être débattue, Monsieur Le Maire précise que si nous donnons suite pour l'une nous devons faire de même pour toutes.

La séance est levée à 20h30.

Le Maire,


Monsieur Jean-Luc REQUI

La Secrétaire de Séance,

Madame Pauline KOEHLER